



Fiche Synthétique : Licence / Langue et Littérature Françaises

1. Informations Générales

- **Établissement** : Université de Nouakchott, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
- **Département** : Langue et Littérature Françaises (Études Françaises)
- **Type de diplôme** : Licence Fondamentale.
- **Chef de Département /mail : Moussa Abderrahmane Keita** (moussakeita85@gmail.com).

2. Objectifs de la Formation

- Promouvoir l'enseignement de la langue, des littératures françaises et francophones.
- Assurer une maîtrise approfondie de la langue française (syntaxe, morphologie, lexique).
- Former des « experts » en Langue et Littérature Françaises et francophones (mauritanienne, maghrébine et africaine).
- Offrir une base solide en enseignement fondamental.
- Favoriser la recherche et la création littéraire.
- Encourager le dialogue interculturel.
- Initier les étudiants aux grands courants de la littérature française et francophone.
- Développer des compétences en analyse de textes, en critique littéraire et en techniques d'expression (écrite et orale).
- Former des cadres aptes à l'enseignement, à la recherche et aux métiers de la culture et de la communication.

3. Structure du Programme (Aperçu). Le cursus est structuré autour d'unités d'enseignement (UE) fondamentales et transversales :

- **Littérature** : Étude des siècles (XVIIe au XXe), littérature maghrébine, mauritanienne et africaine, genres littéraires (roman, poésie, théâtre).

- **Linguistique et Langue** : Grammaire, phonétique, morphosyntaxe, didactique des langues, lexicologie, énonciation, analyse du discours – sémantique, sociolinguistique.
- **Langue et communication** : Pratique de l’oral – Pratique de l’écrit – Arabe – Techniques d’expression et de Communication (TEC).
- **Recherche en littératures** : Méthodologie de recherches
- **Outils et Méthodes** : Méthodologie du travail universitaire, « informatique. »

4. Compétences Visées

- Capacité à analyser des textes littéraires issus des 4 littératures (française, mauritanienne, maghrébine et africaine).
- Capacité à rédiger des documents complexes et structurés en français.
- Maîtrise de l’argumentation et de la synthèse critique.
- Aptitude à l’analyse stylistique et sémantique des discours.
- Compétences interculturelles à travers l’étude des aires francophones.

5. Modalités d'Évaluation

- **Contrôle Continu (50%)** : Devoirs sur table, exposés, exercices pratiques.
- **Examen Final (50%)** : Épreuve écrite ou examen en salle selon les modules.
- **Validation** : Un module est validé avec une moyenne de **10/20**.

6. Débouchés Professionnels

- **Enseignement** : Professeur de français dans le secondaire.
- **Communication** : Journalisme, rédaction web, relations publiques.
- **Administration** : Concours de la fonction publique, secrétariat de direction.
- **Culture** : Métiers du livre, édition, médiation culturelle.
- **Recherche** : Poursuite en Master et Doctorat en Lettres et/ ou Sciences du Langage.